

AA382

BASES

1 jour 7 heures

590 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Rôle et fonctionnement de l'ACPR

OBJECTIFS

- Comprendre le contexte et les objectifs de la création de l'ACPR
- Comprendre l'organisation et le fonctionnement de l'ACPR
- Connaître les moyens d'actions et pouvoirs de l'ACPR pour pouvoir se préparer aux éventuels contrôles

PROGRAMME

A. RETOUR SUR LA CRÉATION DE L'ACPR ET SUR SON ORGANISATION

1. Les étapes clés de la création de l'ACPR
2. Description des différentes instances décisionnelles ou consultatives
3. Interactions entre les différentes instances

B. MISSIONS DE L'ACPR

1. Contribuer à la stabilité du système financier
2. Protéger la clientèle
3. Représenter la supervision française sur la scène internationale et européenne

C. MOYENS D'ACTION DE L'ACPR

1. Pouvoir d'émettre des Positions
2. Pouvoir d'émettre des Recommandations
3. Des contrôles sur place et sur pièces
4. Questionnaire « Protection de la Clientèle »

D. POUVOIRS DE SANCTION DE L'ACPR

1. Des mesures de police administrative
2. Des sanctions disciplinaires graduées
3. Quelques exemples de décisions de la commission des sanctions de l'ACPR

PUBLIC

- Salariés des compagnies d'assurances, Banques
- Intermédiaires en assurance
- Intermédiaires en opérations de banque
- Toute personne concernée par un contrôle ACPR

PRÉ-REQUIS

Pas de Pré-requis

POINTS FORTS

Formation illustrée par des cas pratiques

FORMATEUR(S)

Professionnel expert, formateur à l'Ifpass

SESSION(S) 2019

PARIS

Le 7 février

Le 16 septembre 

BORDEAUX

Le 7 février

Le 16 septembre

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

De nombreux cas pratiques permettent de valider la bonne acquisition des connaissances. Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.